

IUT LUMIERE
LYON 2

Le choix de l'Alternance

ENCOURAGEZ LA DYNAMIQUE DE L'ALTERNANCE

TAXE D'APPRENTISSAGE 2018

25
ANS

avec vous

5 DUT
7 LICENCES PROS

BAC +2 / BAC +3
EN ALTERNANCE

RESSOURCES HUMAINES - COMPTABILITÉ
LOGISTIQUE - TRANSPORT - QUALITÉ
STATISTIQUE - INFORMATIQUE - GESTION
BANQUE FINANCE - GESTION DES RISQUES
HYGIÈNE SÉCURITÉ ENVIRONNEMENT
GESTION DE PROJET



iut.univ-lyon2.fr
@IUTLumiereLyon2

AVEC VOUS, ALLONS PLUS LOIN ! 25 ANS DE DYNAMISME.

Cette année, notre IUT célèbre ses 25 ans. **Son modèle, fondé sur des formations exclusivement en alternance et un accompagnement personnalisé**, se doit d'être innovant tout en renforçant les synergies qui existent entre vous et nous, acteurs du monde socio-économique.

Afin de poursuivre cette dynamique, nous comptons sur votre coopération pour participer et soutenir activement nos projets. Concrètement, **nous souhaitons continuer à moderniser nos outils pédagogiques afin de proposer des contenus adaptés à vos besoins et ainsi doter vos futurs collaborateurs des compétences nécessaires à vos réussites mutuelles.**

En affectant votre taxe d'apprentissage à l'IUT Lumière, vous ne faites pas un choix anodin. **Vous favorisez l'insertion professionnelle de nos étudiants tout en répondant aux exigences de votre entreprise en termes de savoir-faire et savoir-être.**

Concrétisons notre partenariat gagnant-gagnant.



Yacine OUZROUT
Directeur de l'IUT



Laurent CONSTANTIN
Président du Conseil de l'IUT
Mandataire MEDEF
Directeur de la société Acti



385 étudiants en alternance à la rentrée 2017

350 intervenants professionnels

89% de réussite en licence professionnelle

94% de réussite en DUT

25 années d'expérience dans l'alternance

676 étudiants inscrits à la rentrée 2017

5181 contrats d'apprentissage depuis l'ouverture de l'IUT Lumière



Chloë MAHIEU
Responsable Ressources Humaines

ILS ACCOMPAGNENT L'IUT PAR LA TAXE D'APPRENTISSAGE

BIOASTER est un Institut de Recherche Technologique visant à réaliser et valoriser des projets ambitieux dans le domaine de la santé en infectiologie et microbiologie.

Comme l'IUT Lumière, nous reposons sur un modèle innovant qui associe différentes parties prenantes dans la construction de nos programmes : starts-up, PME, groupes industriels, partenaires institutionnels et académiques...

En affectant notre taxe d'apprentissage à l'IUT Lumière, **nous soutenons l'action d'un organisme de formation qui s'adapte aux évolutions socio-économiques** tout en progressant et faisant progresser ses alternants.

Ces derniers bénéficient d'un **accompagnement bienveillant et personnalisé durant leur apprentissage**. Ainsi, ils ont pu grandir en compétences grâce aux apports universitaires et à l'environnement propice à la professionnalisation que propose l'IUT Lumière.

La pédagogie en gestion de projet favorise la responsabilité, l'autonomie et l'ouverture de l'étudiant. Des concepts chers à notre organisation que nous ne pouvons qu'approuver !

CONTRIBUEZ AUX PROJETS DE L'IUT LUMIÈRE EN 2018

IUT LUMIÈRE

Formation tout au long de la vie : mise en place des blocs de compétences auprès des entreprises

Développement à l'international : mise en place de modules pédagogiques en anglais, mobilité des étudiants...

Organisation de **conférences à destination des partenaires professionnels**

Rénovation des bâtiments 1 & 2

TRANSPORT LOGISTIQUE

Développement des **collaborations avec les acteurs incontournables de la logistique** : *Club Logistique, TLF, PIL'ES*

Participation au **Trophée de l'Exploit-Temps GLT** : mise en situation d'exploitant virtuel, expérimentation des compétences, expérience dynamique de groupe

HYGIÈNE - SÉCURITÉ GESTION DES RISQUES

Acquisition de capteurs et d'un logiciel d'analyse et de synchronisation vidéo permettant une étude précise de l'activité sur poste de travail

Adhésion à des associations en lien avec les secteurs d'activité de nos formations
(Exemple : ASLOG GLT)

Acquisition de livres et revues pour la bibliothèque

Remise à niveau des salles d'enseignement : pédagogie numérique et interactive

Location d'équipements pédagogiques

QUALITÉ - LOGISTIQUE INDUSTRIELLE GESTION DE PROJETS

Achat d'un bras robotique supplémentaire pour « l'Atelier du futur et co-botique »

Développement des **collaborations avec les acteurs incontournables de la qualité** : *MFQRA* et de la logistique : *PIL'ES*

Mise en place d'un **module complémentaire sur SAP**

COMPTABILITÉ - BANQUE - FINANCE RESSOURCES HUMAINES

Formation sur les ERP des équipes pédagogiques

Organisation d'un **voyage pédagogique sur le marché bancaire à Lisbonne** pour les licences professionnelles GOMFI-R

STATISTIQUE INFORMATIQUE DÉCISIONNELLE

Développement des **blocs de compétences** dans le cadre de la formation tout au long de la vie

Organisation d'un **voyage pédagogique sur les statistiques publiques européennes** pour les licences professionnelles CESTAT

LES RÉALISATIONS DE L'IUT LUMIÈRE EN 2017

Évolution du réseau des anciens de l'IUT : accès aux entreprises partenaires, refonte graphique...

Sorties pédagogiques : visites d'entreprises, voyages à la rencontre d'EuroStat et du data-mining...

Participation aux projets tuteurés des étudiants : Régate des IUT, tables rondes...

Équipement pour « l'atelier du futur et co-botique »

ENCOURAGEZ LES ENGAGEMENTS DE L'IUT LUMIÈRE

- 1 L'IUT Lumière fait le choix de ne pas retenir comme critère principal de sélection le niveau scolaire des candidats mais tient compte de leur parcours personnel et professionnel.
- 2 L'IUT Lumière propose des cours de Projet Personnel et Professionnel (PPP) pour permettre à l'étudiant de s'ouvrir sur le monde professionnel et d'analyser ses retours d'expérience.
- 3 À l'IUT Lumière, chaque étudiant est encadré par l'équipe pédagogique de son département, le partenariat entreprises et un animateur PPP.
- 4 L'IUT Lumière n'exige pas que les candidats aient trouvé leur entreprise d'alternance mais les forme et les accompagne dans leurs démarches.
- 5 À l'IUT Lumière, chaque étudiant est accompagné pour trouver une entreprise d'accueil. Il est ensuite suivi par un tuteur entreprise et un tuteur pédagogique pendant son alternance.
- 6 L'IUT Lumière entretient une collaboration pérenne avec les professionnels à toutes les étapes de la formation.

POUR VOUS ACCOMPAGNER DANS VOS DÉMARCHES

Quentin JAVELAS

Référent Taxe d'Apprentissage

Tél. : 04 78 77 30 57

Mail : quentin.javelas@univ-lyon2.fr

IUT LUMIÈRE **25** ANS *avec vous*
LYON 2
Le choix de l'Alternance

Retrouvez toutes les informations sur
la taxe d'apprentissage sur notre site :

iut.univ-lyon2.fr/fr/espace-entreprises

IUT Lumière Lyon 2

SIRET : 196 917 751 002 46

Code UAI : 0693521C

Campus Porte des Alpes

160 Boulevard de l'Université - 69676 BRON CEDEX



iut.univ-lyon2.fr

@IUTLumiereLyon2

AVANT LE 28 FÉVRIER 2018



**IUT LUMIERE
LYON 2**
Le choix de l'Alternance

ACCOMPAGNEZ NOS PROJETS DE DEMAIN

**VERSEZ-NOUS VOTRE
HORS-QUOTA
EN 3 ÉTAPES :**

1 Téléchargez votre bordereau de versement sur le site internet de votre OCTA

Remplissez et adressez votre bordereau à votre OCTA en indiquant les coordonnées de l'IUT Lumière :

2 IUT Lumière Lyon 2
SIRET : 196 917 751 002 46
Code UAI : 0693521C
Campus Porte des Alpes
160 Boulevard de l'Université - 69676 BRON CEDEX

3 Informez-nous de votre versement par courrier en renvoyant le coupon au dos ou par mail à quentin.javelas@univ-lyon2.fr

Retrouvez toutes les informations sur la taxe d'apprentissage sur notre site :
iut.univ-lyon2.fr/fr/espace-entreprises

TAXE D'APPRENTISSAGE 2018

LA TAXE D'APPRENTISSAGE, UNE LIBRE AFFECTATION

51%

FRACTION
RÉGIONALE
POUR
L'APPRENTISSAGE

26%

QUOTA
DESTINÉ
AU CFA

Le quota et la CSA
doivent être reversés
au CFA dont relèvent les apprentis
(pour les entreprises assujetties)

0,68%

DE LA MASSE **=** TAXE
SALARIALE D'APPRENTISSAGE

23%

HORS-QUOTA
DESTINÉ
À L'IUT
LUMIÈRE

Établissement de formation dispensant
des formations Bac+2 et Bac+3,
**IUT Lumière peut percevoir
100% du hors-quota**
(catégories A et B)

Votre versement s'effectue par
l'intermédiaire de votre
Organisme Collecteur de la Taxe
d'Apprentissage (OCTA) agréé,
comme par exemple les
Chambres de Commerce et
d'Industrie.

POUR VOUS ACCOMPAGNER DANS VOS DÉMARCHES

Quentin JAVELAS

Référent Taxe d'Apprentissage

Tél. : 04 78 77 30 57

Mail : quentin.javelas@univ-lyon2.fr



VOTRE ENTREPRISE

Raison sociale :

SIRET :

Adresse :

Code Postal :

Ville :

VOTRE RÉFÉRENT TAXE D'APPRENTISSAGE

Nom :

Prénom :

Fonction :

Tél :

Mail :

VOTRE ORGANISME DE COLLECTE TAXE D'APPRENTISSAGE

Nom de votre OCTA :

Ville :

Montant de la promesse hors-quota :